

FRONT COMMUN



Pour diffusion le 30 novembre à 9 h 45

Communiqué de presse

Réaction du Front commun au rapport de l'ISQ sur la rémunération des employées et employés de l'administration québécoise

L'écart persiste et le rattrapage est nécessaire

Montréal, le 30 novembre 2022. – Encore cette année et à l'aube des négociations dans le secteur public, le constat de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) est sans appel : l'écart de la rémunération globale (incluant les avantages sociaux) persiste. Au 1^{er} avril 2022, ce retard pour les travailleuses et les travailleurs du secteur public était donc de -3,9 % par rapport aux autres salariés du Québec.

« Sur le plan des salaires, année après année, l'écart reste important. Il est de -11,9 % avec l'ensemble des autres salariés québécois. Après cela, le gouvernement s'étonne qu'en plein contexte de pénurie de main-d'œuvre, on peine à attirer et à retenir le personnel dans nos réseaux publics, en éducation, en santé et en services sociaux et en enseignement supérieur.

Ce n'est pas pour rien que nous demandons une clause d'indexation à l'inflation pour protéger le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs, ainsi que des hausses de salaire à la hauteur des services rendus à la population », déclarent les leaders syndicaux Éric Gingras, président de la CSQ, Caroline Senneville, présidente de la CSN, Robert Comeau, président de l'APTS, et Daniel Boyer, président de la FTQ.

En accordant une attention particulière aux différentes données présentées dans le rapport, on remarque certains écarts notables, entre autres avec les entreprises privées syndiquées qui offrent une rémunération globale de 9,3 % supérieure au secteur public. Les écarts sont aussi importants avec des catégories aux conditions comparables, notamment avec l'administration municipale (-34,6 %), les entreprises publiques (-19,6 %), le secteur universitaire (-15 %) et l'administration fédérale (-11,6 %).

Chez les ouvriers spécialisés (menuisiers, électriciens, plombiers et autres), le retard est encore très important, soit de 30,7 %. Pas étonnant qu'il soit extrêmement difficile pour les

établissements de santé et de services sociaux et des réseaux scolaire et collégial de recruter cette main-d'œuvre qualifiée, indispensable à l'entretien de nos installations.

« Au-delà des chiffres présentés par l'ISQ, c'est le constat des enjeux qui minent nos réseaux publics auxquels il faut s'attaquer. Et ça passe par la négociation. Le gouvernement Legault devra bien prendre la mesure des offres salariales qu'il doit déposer aux employées et employés de l'État à la fin décembre. Celles-ci devront permettre un véritable enrichissement. Il faut plus que de la bonne volonté, de grandes orientations et une flopée de mercis. Le statu quo n'est pas acceptable », concluent les leaders syndicaux.

Statistiques pour mieux comprendre les enjeux de cette négociation

- Moyenne salariale des employés et employées du secteur public du Front commun : 43 916 \$;
- Retard salarial : -11,9 %;
- Retard de rémunération globale : -3,9 %;
- Pourcentage de femmes représentées par le Front commun : 78 %.

Pour bien comprendre la négociation : <https://www.frontcommun.org/>.

À propos du Front commun

Ensemble, la CSN, la CSQ, la FTQ et l'APTS représentent plus de 420 000 travailleuses et travailleurs de l'État québécois dans les secteurs publics, en éducation, en santé et dans les services sociaux ainsi qu'en enseignement supérieur. Les conventions collectives viendront à échéance le 31 mars 2023.

– 30 –

Source : Front commun (CSN, CSQ, FTQ, APTS)

Renseignements

Noémi Desrochers, CSN
Cellulaire : 514 216-1825
noemi.desrochers@csn.gc.ca

Maude Messier, CSQ
Cellulaire : 514 213-0770
messier.maude@lacsq.org

Jean Laverdière, FTQ
Cellulaire : 514 893-7809
jlaverdiere@ftq.gc.ca

Maxime Clément, APTS
Cellulaire : 514 792-0481
mclément@aptsq.com